



Votre Bulletin de Souscription

DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL POUR LES PROFESSIONNELS

Vos contacts Total Direct Energie :

SERVICE CLIENT BUSINESS

Téléphone : 09 77 40 50 40

(prix d'un appel local)

E-mail : service.business@total-directenergie.com

☒ Acquisition☐ Renouvellement**VOTRE INTERLOCUTEUR COMMERCIAL**

est disponible pour toute question liée à la validation du contrat

Nom : Joseph MolinaMail : joseph.molina@partenaire-totaldirectenergie.com

Téléphone : _____

Vos coordonnéesRaison sociale* : AMSCode APE* : 4120A N° SIRET* : 481 818 805 00014Adresse du site de consommation* : 9 rue POULET LANGLET RC 3787B MENUISERIE RDCCode postal* : 93360 Ville* : NEUILLY PLAISANCENom* : ALVES Prénom* : FERNANDEEmail* : sarl.alves@orange.frTéléphone* : 0680146700

Centrale de référencement : _____

N° adhérent : _____

* Mentions obligatoires

Facturation

Raison sociale (si différente du client) : _____

Adresse (si différente du client) : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Mode de réception des factures : ☒ Électronique ☐ Courrier

Rythme de facturation :

• Mensuel : Gaz Naturel T3

• Bimestriel : Gaz Naturel T1/T2 – Electricité C5

PaiementMode de règlement : ☒ Prélèvement ☐ _____

Délai de paiement : 15 jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture

CONDITIONS TARIFAIRES DE GAZ NATUREL – SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

Identifiant PCE ou n° PDC : _____

Consommation Annuelle de Référence (CAR) : _____ MWh

Date de début de fourniture (JJ/MM/AAAA) : _____

Profil du Gestionnaire du Réseau de Distribution (GrDF) : _____

Date de fin de fourniture (JJ/MM/AAAA) : _____

Option Tarifaire de Distribution : ☐ T1 ☐ T2 ☐ T3

Abonnement dont acheminement (€/an)	Charges variables de distribution (€/MWh)	Prix fourniture (€/MWh)	Obligation CEE (€/MWh)

À titre indicatif, le montant de la CTA à la date de signature du Contrat est de _____ €/an.

Le prix de la fourniture est fixe. Le coût des CEE et CEE précaires tel que supporté par TOTAL DIRECT ENERGIE au titre du Contrat est refacturé de plein droit au Client, selon les règles détaillées dans les CGV, si celui-ci est éligible. Toute évolution du dispositif se traduira par une modification du Prix facturé au Client.

L'Abonnement et les charges variables de distribution incluent le coût de transport et de distribution de gaz naturel, toute modification de la tarification des Gestionnaires de Réseaux sera répercutée au Client

L'Option Tarifaire de Distribution retenue par TOTAL Direct Energie est celle confirmée par les Gestionnaires de Réseau.

Autre : _____

CONDITIONS TARIFAIRES D'ÉLECTRICITÉ COMPTEUR C5 (≤ 36 kVA) – SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

N° Point De Livraison (PDL) : 22491750974551

Formule Tarifaire Acheminement (FTA) à date :
☒ CU ST ☐ MU DT ☐ LU ☐ CU 4 ☐ MU 4

Date de début de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 01/05/2021

Date de fin de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 30/04/2024

Puissance souscrite (PS) : 36 kVA

Structure de prix souhaitée : ☒ Base ☐ HP/HC

Conditions contractuelles :

	Fourniture fixe		Obligation CEE	Coefficients de capacité
	Abonnement (€/an)	€/MWh	€/MWh	kW/MWh
Base	240,00	80,09	0,00	0,2540
HP		83,42		0,3328
HC		65,75		0,0548

Récapitulatif des éléments tarifaires :

	Abonnement (€/an)	Base €/MWh	€/MWh	€/MWh	€/MWh
Fourniture	240,00	80,09			
Obligation CEE*		0,00			
Prix des capacités*		9,93			
Acheminement*	250,32	38,80			
TOTAL *	490,32	128,82	0,00	0,00	0,00

Option Électricité verte : ☐ Oui ☒ Non

*Valeurs indicatives à date selon votre Formule Tarifaire et votre Puissance souscrite

 Si vous souscrivez à l'option électricité verte, TOTAL DIRECT ENERGIE s'engage à acheter des garanties d'origine française à hauteur de 100% de votre consommation en électricité. Vous contribuez ainsi au développement de la filière renouvelable sur le territoire français. Le mécanisme des garanties d'origine est prévu par l'article L.314-14 du Code de l'énergie.

Le prix de la fourniture est fixe, y compris en cas de dépassement du plafond ARENH ou d'évolution du prix de l'ARENH. Le coût des CEE et CEE précaires tel que supporté par TOTAL DIRECT ENERGIE au titre du Contrat est refacturé de plein droit au Client, selon les règles détaillées dans les CGV, si celui-ci est éligible. Toute évolution du dispositif se traduira par une modification du Prix facturé au Client.

Les charges liées à l'acheminement de l'électricité sont facturées selon le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité. Toute évolution réglementaire conduisant à une modification des prix d'acheminement du Site se traduira par une modification automatique du Prix facturé au Client.

Conformément aux Conditions Générales de Vente, le coût du mécanisme de capacité est refacturé au Client, en application des règles législatives et réglementaires. Le prix de l'enchère est susceptible d'évoluer une fois par an.

Au moment de votre rattachement, en cas d'incohérence ou d'absence de FTA ou de la Puissance souscrite, TOTAL DIRECT ENERGIE se basera sur les données communiquées par le Gestionnaire de réseau.

Autre :

Date de fin de validité des offres d'électricité et/ou de gaz naturel :

(JJ/MM/AAAA) à h

Le prix de fourniture n'inclut pas les taxes, contributions et impôts détaillés dans les Conditions Générales de Vente. Toute modification y afférant sera applicable de plein droit au Client.

En cas d'exonération (TVA, TICGN, TCFE), le Client devra renvoyer l'attestation la justifiant au Service Client Business à l'adresse précisée au recto du Bulletin de Souscription.

Pour l'exécution de son contrat, le Client autorise Total Direct Energie à récupérer auprès des Gestionnaires de Réseau de Distribution (ENEDIS et GRDF) son historique de relèves ainsi que ses données contractuelles et techniques (Puissance souscrite, Formule tarifaire d'acheminement, option tarifaire et profil de consommation).

Ces offres sont valables sous réserve de l'acceptation de votre dossier par l'Assureur Crédit de TOTAL DIRECT ENERGIE et de l'exactitude des données administratives et techniques confirmées par les Gestionnaires de Réseaux.

En cas d'acceptation, le Client s'engage à envoyer une copie du présent Bulletin de Souscription et du mandat de prélèvement SEPA paraphés et signés par e-mail à son interlocuteur commercial.

Le représentant du Client certifie être dûment habilité à signer le présent Bulletin de Souscription et s'engage à vérifier la date de fin des contrats qui le lient à son fournisseur actuel ainsi que les frais qui pourraient lui être facturés par celui-ci en cas de rupture anticipée.

Le présent Bulletin de Souscription entre en vigueur à compter de sa date de signature et prend fin à la date de fin de fourniture de l'électricité et/ou du gaz.

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les éléments suivants :

Contrat de Gaz Naturel :
☐ Conditions Générales de Fourniture de Gaz Naturel et ses annexes (notamment les Conditions Standards de Livraison du Gestionnaire de Distribution et l'annexe exercice du droit de rétractation)
☐ Mandat de prélèvement à compléter

Contrat d'Electricité :
☒ Conditions Générales de Fourniture d'Electricité et ses annexes (notamment les Synthèses des dispositions générales relatives à l'accès et l'utilisation du RPD Basse Tension et/ou Haute Tension pour les Clients en Contrat Unique et l'annexe exercice du droit de rétractation)
☒ Mandat de prélèvement à compléter

Les Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://total.direct-energie.com/professionnels/documents/cgv-dvi>

Pour le Client,
Cachet et signature obligatoire

Nom du signataire : ALVES

Fait à : NEUILLY PLAISANCE

Le : 14/04/2021

DocuSigned by:

ALVES FERNANDE

7AAB41194DDC4AE...